Ville de Neuchâtel

COMMUNIQUE DE PRESSE
RELATIF AUX COMPTES 2009

Le budget de l'exercice 2009 prévoyait un déficit de 7'403'800 francs. Les comptes 2009 bouclent avec un excédent de revenus de 2'313'542 francs.

Ce résultat, largement plus favorable que ce que le budget laissait entrevoir, s'explique principalement par l'amélioration des recettes fiscales de plus de 9 millions de francs. Celle-ci provient, pour 0,6 million de francs, des personnes physiques, notamment de l'impôt à la source, et, pour 8,6 millions de francs, des personnes morales et plus particulièrement de quelques sociétés qui ont connu des résultats exceptionnels en 2008.

Les charges de personnel sont de plus de 2,7 millions de francs inférieures au budget (-2,8%) grâce à des effectifs moyens inférieurs aux prévisions de 20,5 postes. Ce résultat découle pour partie des réformes structurelles menées en cours d'année.

Les intérêts passifs sont inférieurs au budget de près de 1,3 million de francs. Des taux à court terme exceptionnellement bas, la réjouissante baisse de la dette de la Ville et des taux à long terme plus avantageux que prévus, expliquent cette amélioration.

Quant aux dépenses d'investissement du patrimoine administratif, elles sont inférieures de 5,2 millions au budget en raison de différents reports de travaux. Cet élément contribue à l'excédent de financement observé sur l'année, qui s'élève au total à 12,6 millions de francs. En parallèle, la dette globale de la Ville a baissé de manière substantielle, de 481 à 447 millions de francs (y compris le remboursement du prêt à l'Etat pour l'acquisition des bâtiments du secondaire 2).

Pied de nez à la crise, le résultat 2009 doit être apprécié à sa juste valeur. Il résulte certes principalement des impôts exceptionnels payés par plusieurs sociétés en lien avec des résultats d'exploitation 2008 particulièrement bons. Mais pourquoi bouder son plaisir ? Il démontre au moins qu'il est possible de faire face à l'adversité et que la Ville est encore capable de remplir ses obligations sociales et environnementales, en particulier. Le résultat obtenu est aussi le reflet de la capacité de l'Administration – et un coup de chapeau doit être tiré à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs – de serrer les boulons quand c'est nécessaire.

Eclaircie dans un ciel sombre, ce résultat ne doit toutefois pas susciter de faux espoirs : le beau temps n'est pas installé ou, en d'autres termes, les exercices à venir ne seront pas faciles. La santé financière de la Ville reste fragile et doit faire l'objet de toutes les attentions. L'épuisement, pour beaucoup ces prochains mois, des indemnités de chômage impliquera une augmentation probablement massive de l'aide sociale. La dotation au fonds d'intégration

professionnelle va croître sensiblement. En parallèle, les revenus tirés des impôts sur les personnes morales devraient connaître une baisse. En 2011, les rappels à la caisse de pensions, après une année de pause due au passage à prévoyance.ne, occasionneront de nouvelles dépenses. En 2011 toujours – mais en août seulement – l'introduction du concordat Harmos impliquera aussi des coûts supplémentaires. C'est dire si la poursuite d'une gestion rigoureuse des deniers publics reste d'actualité.

Il convient en résumé de maintenir le cap et de faire le dos rond, en sachant que, de tout temps, les crises finissent par s'essouffler. Les indicateurs de reprise économique qui semblent annoncer le retour de la croissance ne peuvent que nous réjouir. Il n'en reste pas moins que les collectivités publiques connaissent toujours un décalage de 2 à 3 ans par rapport à la situation économique, cela dans les deux sens (d'où précisément un résultat 2009 favorable). Heureusement, la fortune nette a-t-elle pu être consolidée. Elle permettra d'assumer les répercussions de la crise économique durant les exercices à venir. A l'aube du Millénaire, c'est ainsi avec une certaine sérénité que nous envisageons l'avenir, conscients de l'importance de la tâche qui nous attend.

Neuchâtel, le 10 mars 2010

LE CONSEIL COMMUNAL

Dossier de presse

Comptes 2009

1. Situation économique

La profonde crise financière de septembre 2008, avec, notamment, la disparition de la banque américaine d'investissements Lehman Brothers, a eu des répercussions sévères dans l'environnement économique international. L'année écoulée a débuté dans un climat de récession. Face à la gravité de la situation, les gouvernements et les banques centrales ont lancé des plans de relance et mis en place des politiques économiques à visée expansionniste. Les taux directeurs ont été ramenés à des niveaux historiquement bas, proches de zéro. La Banque Centrale Européenne (BCE*)* a abaissé son principal taux directeur à 1% en mai dernier. Il se situait encore à 4,25% en octobre 2008. De son côté, la Banque Centrale Américaine (FED) a adopté une politique de taux « quasi-zéro » en décembre 2008 déjà. Une crise plus grave encore a ainsi été évitée. Au terme du premier semestre 2009, des signes de reprises sont apparus aux Etats-Unis et se sont concrétisés au troisième trimestre 2009, le Produit Intérieur Brut (PIB) ayant progressé de 3,5%, en rythme annualisé. Ce résultat a mis fin à quatre trimestres consécutifs de recul du PIB.

Dans la zone euro, mais à une échelle moindre, la croissance économique s'est orientée positivement au 3ème trimestre 2009, mettant ainsi fin à cinq trimestres de recul du PIB. Toutefois, cette amélioration conjoncturelle n'a pas permis d'améliorer le marché du travail. A fin octobre 2009, le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, avoisinait les 10%. Il était de 7,9% une année auparavant.

La situation économique en Suisse s'est également fortement dégradée au premier semestre 2009, même si le fléchissement de la situation conjoncturelle a été moins fort que prévu au 2ème trimestre 2009, avec un recul du PIB à -0,3%. A l'instar des pays voisins, il a fallu attendre le 3ème trimestre pour apercevoir une embellie, le PIB ayant progressé de 0,3% par rapport au trimestre précédent. Ce résultat, obtenu sous la timide impulsion des exportations et de la consommation, met un terme à quatre trimestres consécutifs de baisse du PIB. Fort de cette reprise, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a revu à la hausse ses perspectives économiques pour 2010. En décembre dernier, le groupe d'experts de la Confédération a ainsi estimé une croissance du PIB à 0,7%. Il était encore évalué à 0,4%, trois mois auparavant.

Ces chiffres encourageants – mais modestes – ne trouvent pas leur traduction dans le marché du travail. En effet, le nombre de chômeurs a passé de 118'762 à 172'740 entre fin décembre 2008 et fin décembre 2009. En moyenne annuelle, le taux de chômage a ainsi passé de 2,6% à 3,7%.

Avec la forte dégradation de la situation conjoncturelle mentionnée plus haut, la Banque Nationale Suisse (BNS), en mars dernier, a ajusté la marge de fluctuation du Libor pour les dépôts à trois mois à 0%-0,75%. Cette fourchette n'a plus été modifiée au cours du reste de l'année écoulée. La BNS a donc estimé que la reprise conjoncturelle au 3ème trimestre était fragile et ne provoquerait pas de poussées inflationnistes. Ainsi, après le pic de 3,1% en juillet 2008, l'inflation s'est inscrite en territoire négatif dès mars 2009, avec un plus bas de -1,2% en juillet dernier, pour s'établir finalement à 0,3% à fin décembre. Sur l'ensemble de l'année, le renchérissement s'est fixé à -0,5%, soit un taux négatif pour la première fois depuis 50 ans.

De par sa structure économique, le canton de Neuchâtel dépend fortement des cycles conjoncturels. La marche des affaires a donc été fortement malmenée en 2009, après l'avoir déjà été une année auparavant. Toutefois, quelques signes encourageants sont apparus en automne, permettant de penser que le creux de la vague a été dépassé. A ce titre, le secteur horloger, pan important de l'économie neuchâteloise, a vu, en novembre dernier, ses exportations s'améliorer, en regard des fortes baisses subies entre janvier et octobre.

Malheureusement, ces signes de reprise ont été insuffisants pour inverser la tendance sur le front de l'emploi. En effet, la dégradation a été constante depuis janvier, avec une accélération en fin d'année. De 3'731 personnes inscrites au chômage en janvier 2009, l'on est passé à 6'213 à fin décembre, soit un taux de 7,2%. Neuchâtel se trouve ainsi avec Genève, en tête des cantons les plus touchés. A pareille époque, la Ville de Neuchâtel recensait 1'367 chômeurs, soit un taux de 7,9%, contre 4,5% une année auparavant.

Au 31 décembre 2009, la Ville de Neuchâtel comptait 32'819 habitants, soit une augmentation de 314 personnes par rapport aux chiffres de l'année précédente. Il s'agit là de la septième hausse annuelle consécutive, pour un total de 1'250 personnes environ. Force est ainsi de constater que notre Ville présente – ou retrouve – bel et bien une attractivité qui est loin d'être négligeable.

2. Conduite des finances

2.1. Regroupement des compétences

Nous avons poursuivi une réflexion sur l'amélioration des processus comptables, en lien notamment avec la pratique observée à la gérance des bâtiments. Une hypothèse de travail est celle d'un certain regroupement des compétences comptables et financières aux Services financiers. Le caractère transversal de cette mission permet en effet la centralisation des compétences et paraît de nature à générer une meilleure complémentarité du personnel des Services financiers.

Cette réflexion s'inscrit dans notre volonté affirmée de regrouper les activités dans des centres de compétences métiers au sein de l'administration, quand c'est opportun.

La question reste toutefois ouverte.

2.2. Projections des recettes et des dépenses en cours d'exercice

Les projections annuelles qui prennent comme base l'état des comptes au 30 avril et au 31 août ont à nouveau démontré leur utilité. Elles annonçaient une amélioration notable par rapport au budget.

Le résultat final est encore meilleur que celui annoncé lors des deux projections effectuées en juin et en septembre de l'année écoulée.

2.3. Evolution des finances

Ce chapitre présente les évolutions à long terme des finances communales en mettant en évidence les principales données financières de 1995 à 2009.

Des graphiques illustrent les résultats du compte de fonctionnement, du compte des investissements, de l'évolution de la dette à long terme, de celle de la fortune nette et des réserves ainsi que de la quotité des intérêts, soit de la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Résultats du compte de fonctionnement (en milliers de francs)

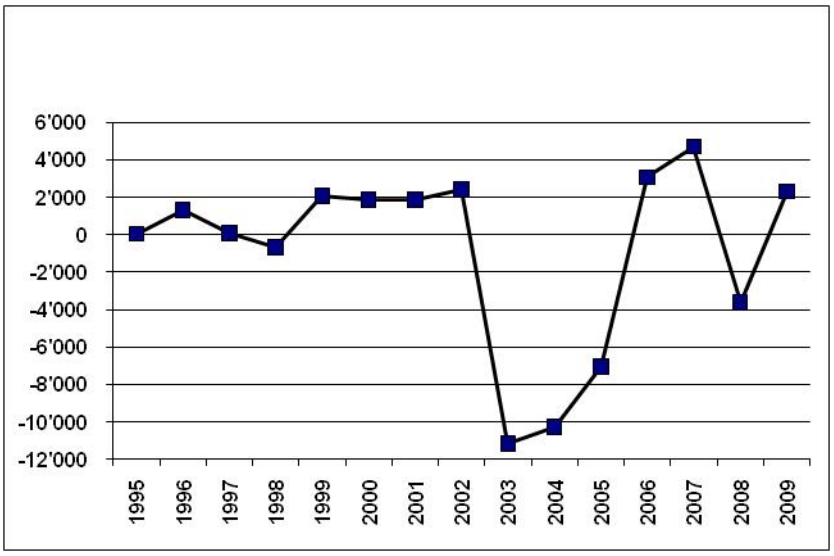

A l'exception de l'exercice 1998, les résultats du compte de fonctionnement ont été bénéficiaires entre 1995 et 2002. Le ralentissement économique consécutif au 11 septembre 2001 a fait plonger le résultat des années 2003 à 2005, avant un redressement découlant des mesures structurelles prises et des taxations extraordinaires du plus grand contribuable de la Ville en 2006 et 2007.

La crise financière a eu un effet immédiat sur l'imposition de certaines sociétés de la Ville et a accentué en 2008 le déficit qui avait été budgétisé. L'imposition extraordinaire de quelques entreprises – fondée sur leurs résultats 2008 – ainsi que les mesures prises au sein de l'administration ont permis de dégager un bénéfice en 2009.

Solde de financement (en milliers de francs)

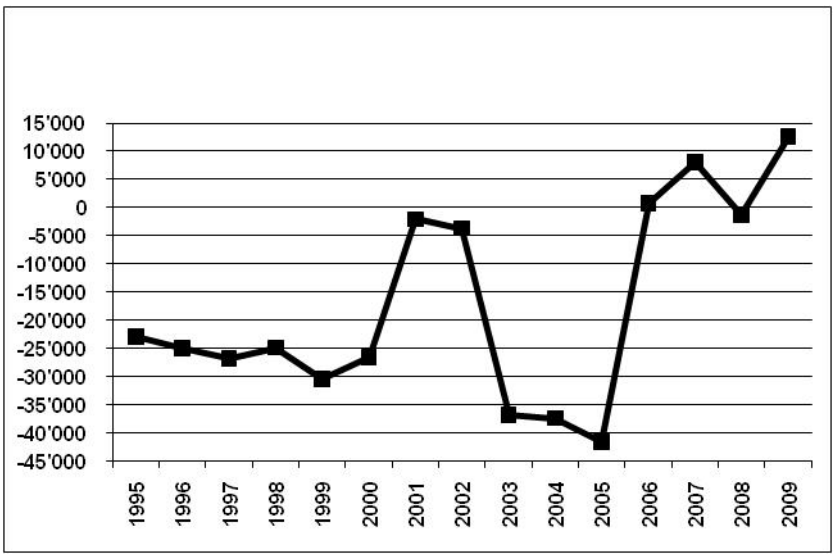

Avec les importants investissements consentis, notamment pour l'Hôpital Pourtalès, l'insuffisance de financement a été très marquée jusqu'en 2000. La reprise économique du début des années 2000 a permis de résorber presque totalement l'insuffisance de financement mais la crise post 11 septembre l'a détériorée à nouveau jusqu'à la reprise de 2006. Des investissements contenus, des amortissements extraordinaires, des attributions

aux réserves et le résultat positif de 2009 ont permis de dégager un important excédent de financement.

Comptes des investissements (en milliers de francs)

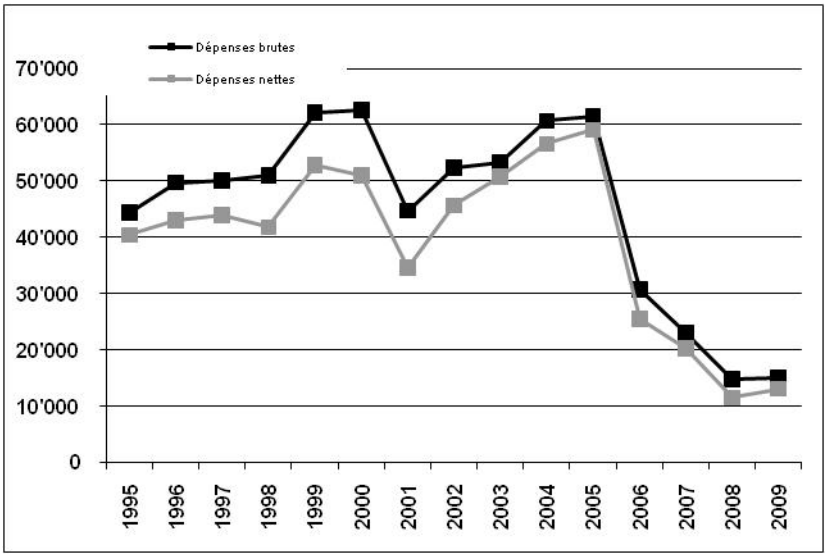

Les dépenses d'investissements, tant brutes que nettes, n'ont cessé de croître jusqu'en 1999 avant de se réduire considérablement dès 2005 avec la fin de la de la construction de l'Hôpital Pourtalès. Jusqu'en 2005 également, quelques infrastructures importantes comme le nouveau collège de la Maladière, la Halle de gymnastique triple de la Riveraine et le Fun'ambule ont été réalisées.

En 2007, les investissements des Services industriels dans le domaine de l'électricité et du gaz sont sortis des comptes de la Ville et expliquent en grande partie la diminution qui s'est poursuivie en 2008. En fin de compte, l'autofinancement des investissements a été atteint en 2008 et en 2009.

Dette à long terme (en millions de francs)

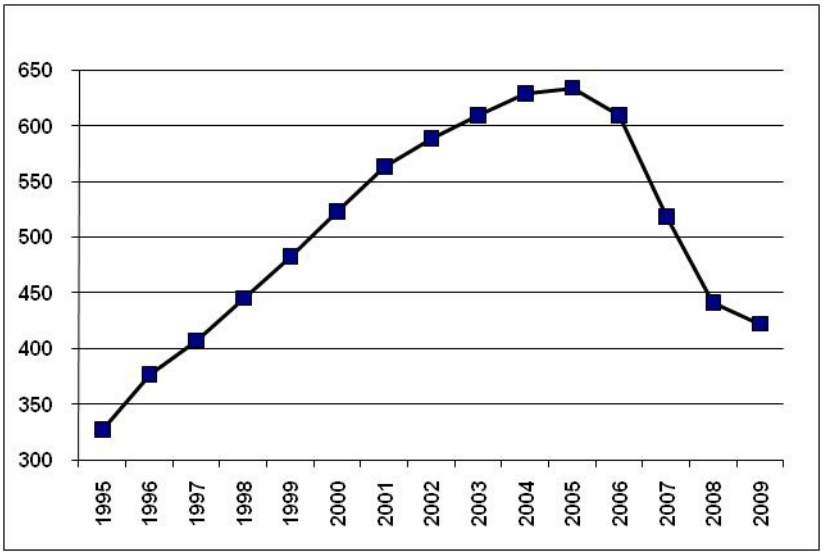

Sous l'effet des dépenses d'investissement importantes mentionnées ci-dessus, la dette n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2005. La diminution de l'endettement a débuté en 2006 et s'est

poursuivie avec le remboursement du prêt accordé à l'Etat pour le rachat des bâtiments du secondaire 2. Les comptes bénéficiaires et les investissements inférieurs aux prévisions ont bien entendu aussi contribué à réduire l'endettement.

Fortune nette et réserves (en milliers de francs)

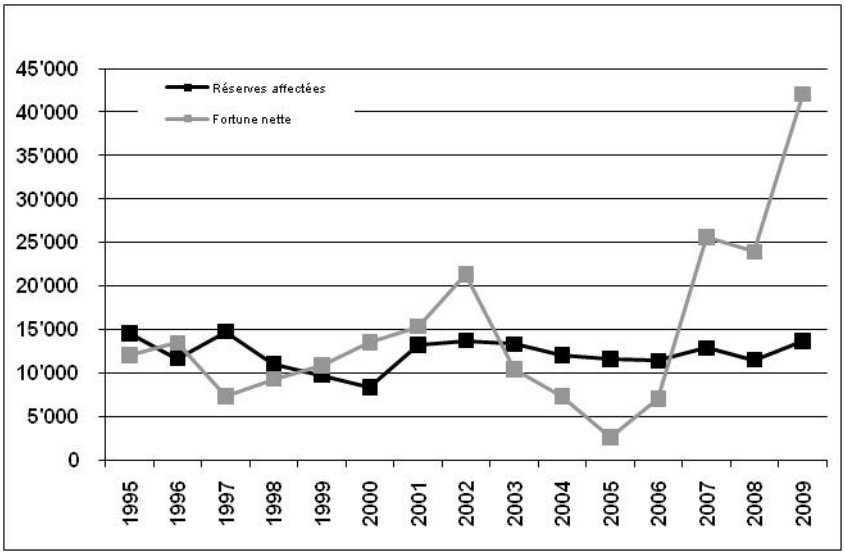

Les réserves affectées atteignent leur plus haut niveau et se montent à près de 14 millions de francs.

La vente des SI en 2007 a permis d'alimenter la fortune nette. Grâce à des plus-values réalisées sur des ventes d'immeubles en 2008 et 2009 ainsi qu'à la réévaluation de plusieurs immeubles destinés au financement de l'entrée de la CPVN dans prévoyance.ne, la fortune nette atteignait plus de 42 millions de francs au 31 décembre 2009. Le prix d'entrée dans prévoyance.ne ne sera connu que durant l'exercice 2010 et affectera d'autant le niveau de la fortune nette (ordre de grandeur, 12 à 15 millions qui viendront en diminution de la fortune nette).

Quotité des intérêts (en %)

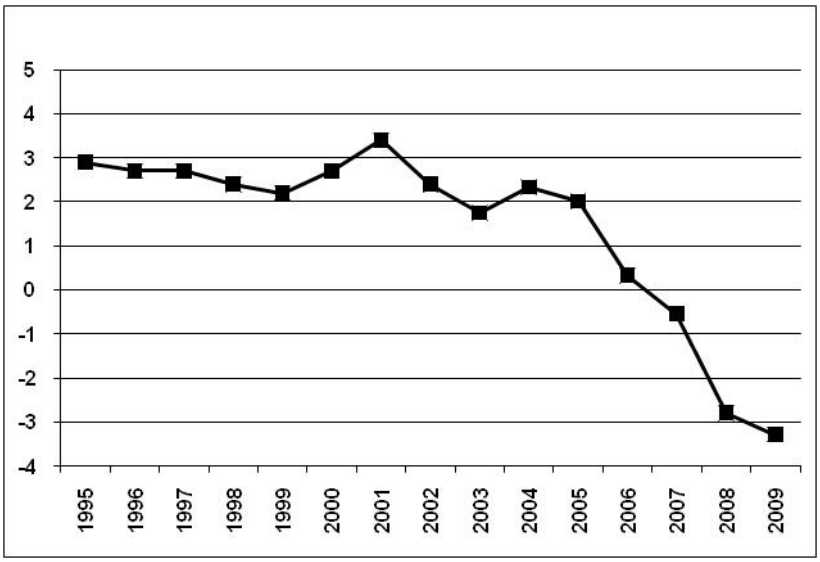

La quotité des intérêts est constituée des intérêts nets (intérêts passifs – revenus des biens) en pour-cent des revenus du compte de fonctionnement (sans les imputations internes). Cet indicateur donne la part des revenus du compte de fonctionnement qui doit être consacrée au paiement des intérêts de la dette.

Cet indicateur, à part des pics en 2001 et 2004, a constamment diminué pour atteindre, en 2006, une valeur très faible, qui devient même négative dès 2007, les revenus des biens étant supérieurs aux intérêts passifs.

Frein à l'endettement

Si la Ville de Neuchâtel devait appliquer les mécanismes du frein à l'endettement de l'Etat, le constat sur les comptes 2009 serait le suivant :

- pour les comptes de fonctionnement, l'objectif à atteindre aurait été un déficit ne dépassant pas 4'744'574 francs, soit 2% du total des revenus (sans les imputations internes),

- pour le compte des investissements, la marge d'autofinancement aurait été de 9'155'450 francs, soit 70% du montant des investissements nets. Le degré d'autofinancement réalisé est de 196,3% et permet de financer, en plus des investissements, d'autres actifs, et donc de réduire la dette.

3. Analyse du fonctionnement

3.1. Charges de personnel

en milliers de francs	C 2009	B 2009	2008	2007	2006	Ecart C09/B09	
Administration	**76'554**	79'048	75'773	83'612	87'373	**-2'494**	***-3.2%***
Ecoles enfantines et primaires	**17'369**	17'597	17'198	17'081	17'079	**-228**	***-1.3%***
TOTAL	**93'923**	96'645	92'971	100'693	104'452	**-2'722**	***-2.8%***

Les charges de personnel sont globalement inférieures au budget de plus de 2,7 millions de francs (-2,8%). Cette diminution s'explique notamment par des vacances de postes, ainsi que par des heures prévues au budget et non utilisées.

L'augmentation entre les comptes 2008 et 2009 est de 1,02%, soit un montant de 952'281 francs.

Effectif du personnel

Les effectifs globaux pour l'exercice 2009 prévus au budget étaient de 688,07 postes. En 2009, la Ville a compté en moyenne sur l'année 667,52 équivalent plein temps.

Globalement, la baisse des effectifs est donc de 20,5 postes (-3%). Elle est due à 6 postes non repourvus à la Police, à 1,36 poste de résident à Cité-Joie, à 3,8 postes au CEG, à 1,32 poste au secteur promotion marketing et 6,5 postes d'auxiliaires horaires aux Sports.

Des baisses d'effectif moins significatives sont intervenues dans les autres sections de

l'administration suite aux réorganisations menées et au recours moindre aux ressources figurant au budget.

3.2. Biens, services et marchandises

en milliers de francs	C 2009	B 2009	2008	2007	2006	Ecart C09/B09	
Administration	**42'875**	41'555	40'733	42'248	38'316	**1'320**	***3.2%***
Energies	**7'124**	6'335	6'001	31'565	56'348	**789**	***12.5%***
TOTAL	**49'999**	47'890	46'734	73'813	94'664	**2'109**	***4.4%***

Les frais d'entretien et de travaux de tiers sont plus importants que prévus notamment à la Voirie et au CEG, mais une partie de ces frais est refacturée.

Les frais de chauffage sont globalement moins importants que prévu alors que les charges courantes à la gérance des bâtiments sont en augmentation de 480'000 francs.

L'aggravation à la section de l'Energie provient des coûts d'exploitation dans le domaine de l'eau, compensés en 2009 par les revenus des ventes d'eau.

3.3. Subventions

Le montant des subventions est supérieur au budget de près de 700'000 francs (2%). Cette augmentation est due principalement à la participation de la Ville à l'aide sociale et au déficit des mesures d'intégration professionnelle.

La participation à la péréquation intercommunale a été de 4'617'210 francs. Elle est le résultat d'une participation à la péréquation des ressources pour 12'134'986 francs diminuée de la compensation de nos surcharges structurelles pour 7'517'776 francs.

Evolution des charges réparties par l'Etat

Les charges facturées par l'Etat en 2009 ont été supérieures au budget (+2,5%). Le tableau suivant présente l'évolution de certaines charges facturées compte tenu des critères de répartition en vigueur depuis 2005.

en milliers de francs	C 2009	B 2009	2008	2007	2006	Ecart C09/B09	
Aide sociale	**7'715**	7'500	7'726	7'893	7'080	**215**	***2.9%***
Insertion socio-prof.	**133**	150	149	148	126	**-17**	***-11.3%***
Mesures d'intégration prof.	**2'245**	1'730	1'443	1'566	1'507	**515**	***29.8%***
Déficit transports	**8'028**	8'099	7'936	7'840	7'293	**-71**	***-0.9%***
Versement fds péréquation	**4'617**	4'700	6'126	4'755	5'245	**-83**	***-1.8%***
TOTAL	**22'738**	22'179	23'380	22'202	21'251	**559**	***2.5%***

La part à l'Aide sociale augmente de 215'000 francs (+2,9%) et celle destinée aux mesures d'intégration professionnelles de près de 515'000 francs (29,8%).

La contribution à la péréquation intercommunale est très légèrement inférieure au budget de 83'000 francs.

3.4. Encadrement de la petite enfance

en milliers de francs	C 2009	B 2009	2008	2007	2006	Ecart C09/B09	
Part communale APE	**2'321**	2'201	2'006	1'602	1'606	**120**	***5.5%***
./. Part communes externes	**-634**	-656	-597	-428	-360	**22**	***-3.4%***
Crèche de Serrières	**539**	503	532	547	391	**36**	***7.2%***
Crèche des Acacias	**290**	286	236	273	158	**4**	***1.4%***
Crèche des Bercles	**533**	572	499	508	440	**-39**	***-6.8%***
Crèche Centre-Ville	**812**	677	692	645	567	**135**	***19.9%***
Accueil des écoliers	**1'561**	1'483	1'323	1'633	1'616	**78**	***5.3%***
Le P'tit Sioux	**32**	32	32	32	32	**-**	***0.0%***
Courte Echelle	**20**	20	11	11	11	**-**	***0.0%***
Ateliers privés	**16**	16	16	16	16	**-**	***0.0%***
TOTAL	**5'490**	5'134	4'750	4'839	4'477	**356**	***6.9%***

Globalement, les charges de l'encadrement de la petite enfance augmentent par rapport au budget de 356'000 francs (6,9%), principalement en raison d'une baisse des recettes, alors que l'activité reste stable.

3.5. Recettes fiscales

en milliers de francs	C 2009	B 2009	2008	2007	2006	Ecart C09/B09	
Impôt sur le revenu	**71'813**	69'600	70'442	66'507	62'844	**2'213**	***3.2%***
Impôt sur la fortune	**5'422**	7'000	6'682	6'720	6'497	**-1'578**	***-22.5%***
Impôt sur le bénéfice	**43'427**	38'000	38'207	53'342	45'843	**5'427**	***14.3%***
Impôt sur le capital	**12'281**	9'300	8'599	13'225	10'492	**2'981**	***32.1%***
Rectificatifs et amendes	**2'029**	1'820	1'060	1'378	2'044	**209**	***11.5%***
Pertes et abandons	**-1'870**	-1'520	-2'012	-1'738	-2'360	**-350**	***23.0%***
Taxe sur les chiens	**110**	118	111	116	120	**-8**	***-6.8%***
Taxe sur les spectacles	**908**	1'126	1'112	819	874	**-218**	***-19.4%***
TOTAL	**134'120**	125'444	124'201	140'369	126'354	**8'676**	***6.9%***

Personnes physiques

L'impôt sur le revenu et l'impôt à la source bénéficie d'une augmentation du nombre de contribuables.

L'impôt sur la fortune chute sous l'effet de l'importante baisse des valeurs boursières en 2008.

Le montant des pertes (actes de défauts de biens) tend à augmenter sous l'effet de la crise.

Personnes morales

L'impôt sur le bénéfice est supérieur au budget de plus de 5,4 millions de francs grâce à des taxations exceptionnellement élevées pour deux contribuables.

L'impôt sur le capital est supérieur au budget de près de 3 millions de francs, l'imposition des sociétés holding pouvant varier fortement d'une année à l'autre.

Taxe sur les spectacles

Le montant de la taxe est inférieur au budget de 218'000 francs. A la Police et aux Affaires culturelles, les améliorations sont respectivement de 5'000 francs et 41'000 francs. L'aggravation provient des Sports et notamment du Stade de la Maladière pour 123'000 francs et des Patinoires (95'000 francs), en raison d'un nombre de spectacles inférieur à ce qui avait été envisagé.

3.6. Taxes, émoluments et tarifs

Taxe d'épuration

La dernière augmentation de la taxe d'épuration remonte à l'année 2006. Le déficit 2009 a nécessité un prélèvement à la réserve de 70'398 francs. Celle-ci se monte au 31 décembre 2009 à 1'286'097 francs.

Taxe d'enlèvement des déchets solides

La dernière adaptation de cette taxe date du 1er juillet 2006. L'avance au bilan a été amortie, conformément à la législation cantonale, à hauteur de 487'544 francs. L'attribution du déficit au financement spécial s'est montée à 496'678 francs, portant ainsi l'avance au financement (déficit) de l'enlèvement des déchets solides au 31 décembre 2009 à 623'187 francs.

Taxe des ports

Le produit de la taxe des ports n'a pas permis de couvrir les charges de ce domaine d'activité. Le déficit 2009 s'est monté à 32'398 francs. La réserve de 15'609 francs a donc été soldée et une attribution à l'avance des ports a été nécessaire pour 16'789 francs.

Tarif de l'eau

L'avance au bilan a été amortie, conformément à la législation cantonale, à hauteur de 196'136 francs. Le léger bénéfice réalisé en 2009 grâce à l'augmentation du prix de l'eau intervenue au 1er janvier 2009 a permis d'augmenter cet amortissement de 6'528 francs, portant ainsi le solde de cette avance au 31 décembre 2009 à 750'440 francs.

4. Analyse des investissements

Au cours de l'exercice écoulé, les investissements nets réalisés sont inférieurs de plus de 24,4 millions de francs par rapport au budget.

Patrimoine	TOTAL	Administratif	Financier	Budget
Investissements bruts	**16'115'337**	15'130'723	984'614	23'915'000
Recettes	**-25'130'934**	-2'051'508	-23'079'426	-8'533'000
Investissements nets	**-9'015'598**	13'079'214	-22'094'812	15'382'000

Les investissements nets financés par des taxes ou des tarifs (STEP, domaines des déchets, de l'eau et des ports) se montent à 5'686'702 francs et réduisent d'autant le montant des investissements globaux.

Les investissements bruts sont inférieurs au budget de 7,8 millions de francs. Le volume des investissements, moins important que prévu, s'explique par le report et l'abandon de certains d'entre eux. Quant au montant des investissements nets, l'écart est encore plus grand en raison de recettes très supérieures au budget suite à la vente d'immeubles du patrimoine financier, notamment à la Caisse de pensions de la Ville et à l'Etat (secondaire 2).

Principaux investissements bruts	**en francs**
Programme d'entretien sur le domaine public 2006 - 2009	677'919
Points de collecte des déchets enterrés	618'696
Rénovation de la zone piétonne	743'482
PGEE mise en œuvre de la première étape	3'084'947
Conditions hivernales 2008 - 2009	1'733'831
Aménagements simples et réversibles des Jeunes rives	426'829
OIBT, mise aux normes	862'003
Entretien lourd des bâtiments	1'323'711
Rénovation du collège des Terreaux	512'672
Restauration et mise en valeur de la Collégiale	629'283
Energies, investissement eau	2'633'714
TOTAL	**13'247'087**

Autofinancement

	2009	B 2009	2008
Total investissements nets	**13'079'214**	18'329'000	11'504'935
Autofinancement	**-25'680'250**	-6'721'000	-10'201'384
Excédent de financement	**-12'601'036**	11'608'000	1'303'551

La capacité d'autofinancement représente près du double de la valeur des investissements nets du patrimoine administratif, générant ainsi un excédent de financement de 12,6 millions de francs. Cette situation permet de poursuivre les efforts de désendettement de la Ville et de réduire par conséquent les charges financières futures.

Evolution de la dette et de la charge d'intérêts

	C 2009	B 2009	2008	2007	2006
Dette à court terme (en millier de francs)	**25'000**	45'000	40'000	-	35'000
Dette à long terme (en millier de francs)	**422'000**	442'000	441'000	518'000	609'000
Intérêts passifs (en millier de francs)	**15'865**	17'130	17'429	19'356	24'314

Le dernier emprunt public de 70 millions de francs a été remboursé en septembre 2009. Le parti a été pris, en janvier déjà, de réserver des taux à des conditions avantageuses. Par

ailleurs, il a été décidé, à l'instar des années précédentes, d'amortir les tranches autorisées des reconnaissances de dettes de la SUVA. L'enveloppe de 89 millions de francs budgétisée pour 2009 n'a été utilisée qu'à hauteur de 70 millions de francs.

En ce qui concerne la dette à court terme, la Ville a emprunté, en 2009, 25 millions de francs au lieu des 45 millions de francs prévus au budget.

La reconduction et la conclusion d'emprunts inférieures aux montants prévus au budget et l'obtention de taux d'intérêts plus favorables que ceux estimés ont permis de diminuer la charge d'intérêts.

5. Fonds propres

	2009	2008	2007	2006	**Ecart C09/08**	
Réserves	**12'977**	10'791	11'357	15'356	2'186	20%
Réserve débiteurs impôts	**700**	700	1'500	1'000	-	
Fortune nette	**42'034**	23'902	25'561	6'012	18'132	76%
Fonds propres	**55'711**	**35'393**	**38'418**	**22'368**	20'318	57%

Grâce à l'excellent résultat réalisé durant l'année écoulée, les réserves d'encouragement à la formation et d'entretien des immeubles locatifs ont été alimentées respectivement de 150'000 francs et de 2 millions de francs. Il a par ailleurs été renoncé à prélever 54'800 francs à la réserve pour l'achat d'objets de collection.

Le prélèvement de 500'000 francs au ducroire sur impôts irrécupérables initialement prévu au budget 2009 n'a pas été effectué.

Le bénéfice de 2,3 millions de francs, réalisé en 2009, a contribué à l'augmentation de la fortune nette. Il en va de même du résultat de la liquidation de la fondation de la tour des Cadolles, à hauteur de 1,3 million de francs. La réévaluation des immeubles du patrimoine financier de 14,3 millions de francs augmente également la fortune nette au 31 décembre 2009, mais celle-ci diminuera probablement d'un montant équivalent par le prélèvement nécessaire au financement de l'entrée dans prévoyance.ne.

B. BILAN CONSOLIDE

ACTIF	31.12.2009	31.12.2008
PATRIMOINE FINANCIER	**292'296'497.90**	**298'194'842.82**
10. Disponibilités	9'519'575.22	7'426'365.53
11. Avoirs	40'628'873.06	40'000'267.01
12. Placements	222'278'010.25	230'623'704.42
13. Actifs transitoires	19'870'039.37	20'144'505.86
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	**238'672'346.60**	**244'470'200.71**
14. Investissements	228'278'485.80	233'568'364.97
15. Prêts et participations permanentes	8'153'940.55	8'438'831.25
16. Subventions d'investissements	842'344.00	797'999.00
17. Autres dépenses à amortir	-	86'488.00
18. Avances aux financements spéciaux	1'397'576.25	1'578'517.49
	530'968'844.50	**542'665'043.53**

Le bilan au 31 décembre 2009 a encore diminué, grâce notamment au remboursement du prêt à l'Etat pour le secondaire 2. Le niveau de la dette à court terme étant relativement bas, le ratio des actifs circulants divisé par les capitaux étrangers à court terme est passé à 144% (100% en 2008). Le degré de couverture des immobilisations par l'addition des fonds étrangers à long terme et des fonds propres (règle d'or du bilan) a augmenté à un taux de 104% (101% en 2008).

10 - Les effets du versement de l'Hôpital neuchâtelois en 2006 sur les disponibilités sont définitivement résorbés.

11 - Globalement, les avoirs sont stables malgré une baisse de près de 1,5 million de francs des débiteurs fiscaux.

12 - Le remboursement du prêt du secondaire 2 d'un côté, la réévaluation d'immeubles du patrimoine financier de l'autre, expliquent l'évolution de cette rubrique au bilan.

13 - Les recettes à recevoir, notamment la part aux impôts directs au 31 décembre 2009, expliquent l'évolution de ce poste.

14 - Les amortissements extraordinaires effectués en 2009 contribuent à la diminution des investissements.

15 à 17 - Pas de mouvements significatifs.

18 - L'équilibre a été atteint dans le domaine de la fourniture d'eau et compte tenu des amortissements effectués, les avances aux financements spéciaux diminuent.

PASSIF	31.12.2009	31.12.2008
ENGAGEMENTS	**475'957'862.06**	**507'972'261.94**
20. Engagements courants	9'742'696.82	7'601'721.92
21. Dettes à court terme	25'000'000.00	40'000'000.00
22. Dettes à moyen et long termes	422'000'000.00	441'000'000.00
23. Engagements envers des entités particulières	1'455'202.05	30'837.02
24. Provisions	700'000.00	700'000.00
25. Passifs transitoires	17'059'963.19	18'639'703.00
FONDS PROPRES	**55'010'982.44**	**34'692'781.59**
28. Financements spéciaux et réserves	12'977'343.87	10'791'042.24
29. Fortune nette	42'033'638.57	23'901'739.35
	530'968'844.50	**542'665'043.53**

20 - L'augmentation des créanciers au 31 décembre 2009 explique celle des engagements courants.

21 - Le recours aux emprunts à court terme a diminué du fait du remboursement anticipé du prêt du secondaire 2.

22 - Les liquidités et le recours aux emprunts à court terme ont permis de réduire les emprunts à long terme.

23 - Montant destiné aux cotisations d'assainissement employeur 2010 et 2011.

24 - Le Service des communes n'autorise finalement un ducroire que jusqu'à concurrence du 5% du total des débiteurs impôts.

25 - Le niveau des passifs transitoires reste stable.

28 - Des attributions supplémentaires pour plus de 2 millions de francs provoquent une augmentation de cette rubrique.

29 - L'augmentation de la fortune nette provient du bénéfice 2009, de la plus-value sur la tour des Cadolles et de la réévaluation des immeubles du patrimoine financier.

C. CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Comptes 2008	Budget 2009		Comptes 2009 Charges	Comptes 2009 Revenus
Fr.	Fr.		**Fr.**	**Fr.**
		FONCTIONNEMENT		
248'693'335.89	253'497'300	Total des charges	**259'779'774.83**	
245'060'551.53	246'093'500	Total des revenus		**262'093'316.66**
		Excédent de revenus	**2'313'541.83**	
3'632'784.36	7'403'800	Excédent de charges		
		INVESTISSEMENTS		
14'785'077.06	21'172'000	Total des dépenses	**15'130'722.57**	
3'280'141.80	2'843'000	Total des recettes		**2'051'508.45**
11'504'935.26	18'329'000	Investissements nets		**13'079'214.12**
		FINANCEMENT		
11'504'935.26	18'329'000.00	Investissements nets	**13'079'214.12**	
-15'192'142.95	-15'204'400	Amortissements		**15'218'051.25**
0.00		Amort. complémentaires		**5'772'275.86**
1'357'974.87	1'079'600	Excédent des prélèvements aux financements spéciaux		
		Excédent des attributions aux financements spéciaux		**2'376'381.46**
3'632'784.36	7'403'800	Excédent de charges du compte de fonctionnement		
		Excédent de revenus du compte de fonctionnement		**2'313'541.83**
1'303'551.54	11'608'000	Insuffisance de financement		
		Excédent de financement	**12'601'036.28**	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement regroupe les charges et les revenus courants de la Ville. L'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élève à 2'313'541,83 francs par rapport à un excédent de charges prévu au budget de 7'403’800 francs.

Le tableau qui précède fait apparaître une augmentation des charges de 2,4% et des revenus de 6,6% par rapport au budget. Le poste « amortissements », en augmentation de près de 6,5 millions de francs, comporte pour 5,7 millions de francs d’amortissements extraordinaires alors que les attributions aux réserves sont supérieures au budget de 2,2 millions.

Par ailleurs, les charges de personnel sont maîtrisées, présentant une amélioration de plus de 2,7 millions de francs par rapport au budget. Du côté des revenus, les recettes fiscales affichent une amélioration de plus de 9 millions de francs, comme indiqué en introduction au présent rapport.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Le compte des investissements comprend les dépenses destinées à l’amélioration de l’infrastructure publique. Il ne prend ainsi en compte que les investissements du patrimoine administratif dont la synthèse pour les comptes 2009 se présente comme suit :

	Fr.
Investissements bruts	15'130'722,57
Recettes	2'051'508,45
Total des investissements nets	**13'079'214,12**

Les investissements bruts réalisés en 2009 sont inférieurs de plus de 6 millions de francs par rapport au budget. Cet écart s’explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions pour les investissements de l’Urbanisme et de la Police.

A l’Urbanisme, cela provient principalement du report de travaux de transformation et de rénovations aux bâtiments Fbg du lac 1-5 et de l’Hôpital 6, suite au départ du SIS. A la Police, les travaux relatifs à la 3ème étape du plan de stationnement, ajournés en raison d’une sanction tardive des arrêtés du Conseil communal par le Conseil d’Etat, ont débuté en cours d’année écoulée. Une procédure entre la Ville et l’Etat est en cours au Tribunal fédéral.

FINANCEMENT

La capacité d’autofinancement des investissements de la commune s'élève à 25,7 millions de francs (budget : -6,7). Elle est constituée par les amortissements, les variations des comptes de réserves et le report du résultat de fonctionnement, ce qui laisse apparaître un excédent de financement de 12,6 millions de francs pour l’exercice, alors que le budget affichait une insuffisance de financement de 11,6 millions de francs.

L’excédent de financement, obtenu également par des dépenses d’investissements inférieures au budget, a ainsi contribué à réduire la dette à long terme.

Présentation du 16 mars 2010

Comptes 2009

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Résultat du compte de fonctionnement

Financement, investissement et fonds propres

Vue d'ensemble des charges

Evolution comparative des charges

Vue d'ensemble des produits

Evolution des impôts et des réserves

Investissements et planification

Conclusion

Comptes 2009

Evolution du résultat

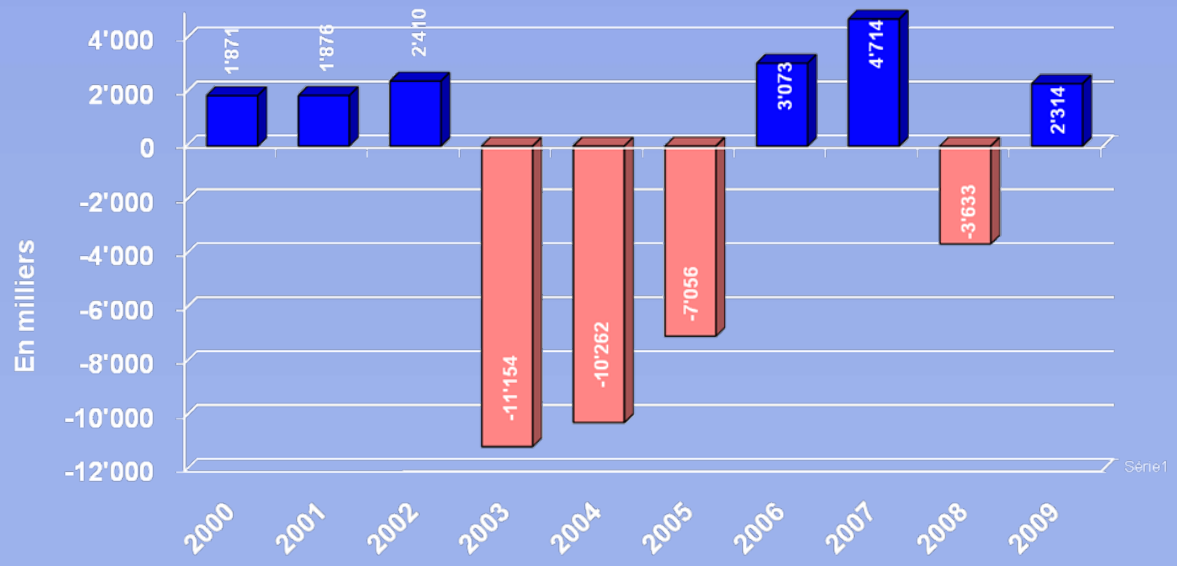

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Financement

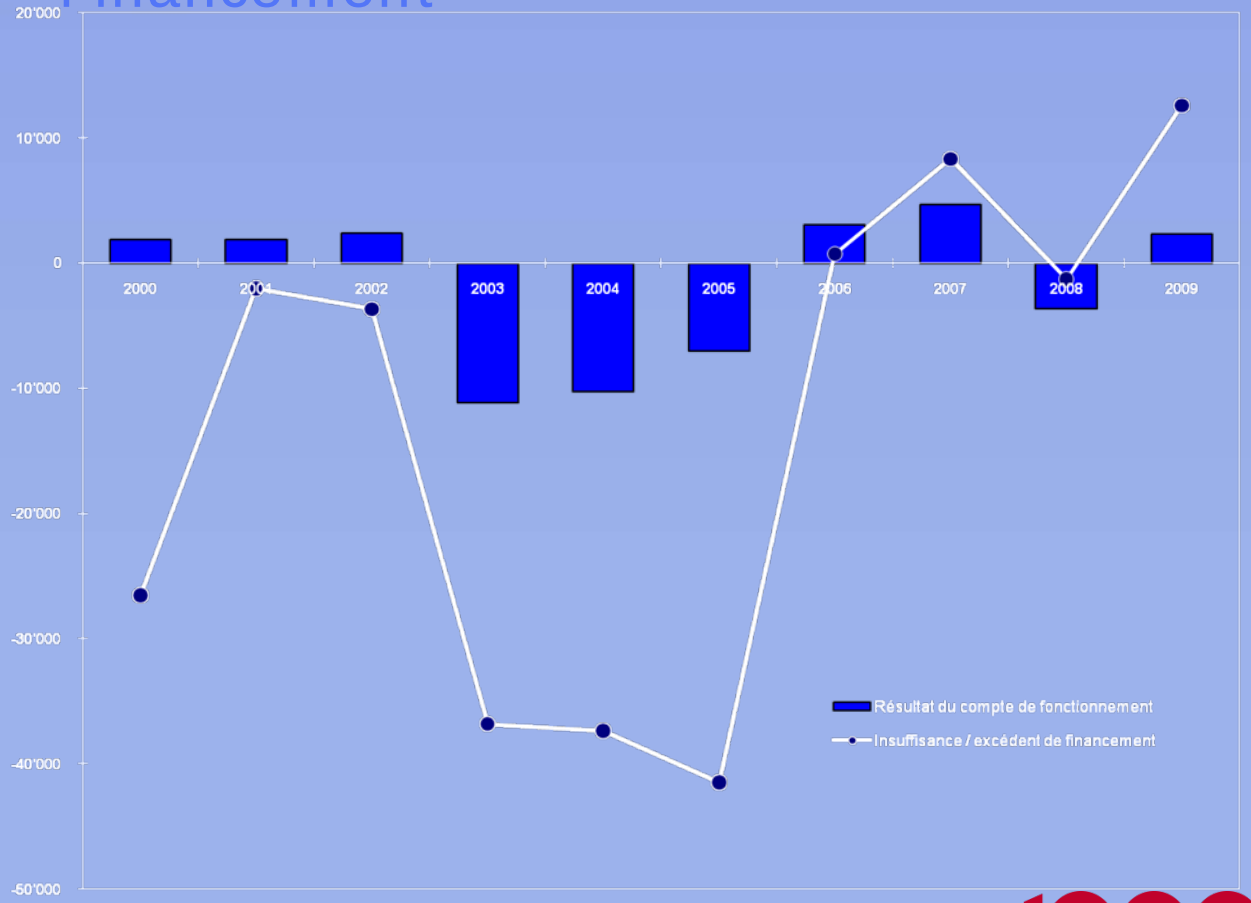

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Dépenses brutes / nettes (patr. administratif)

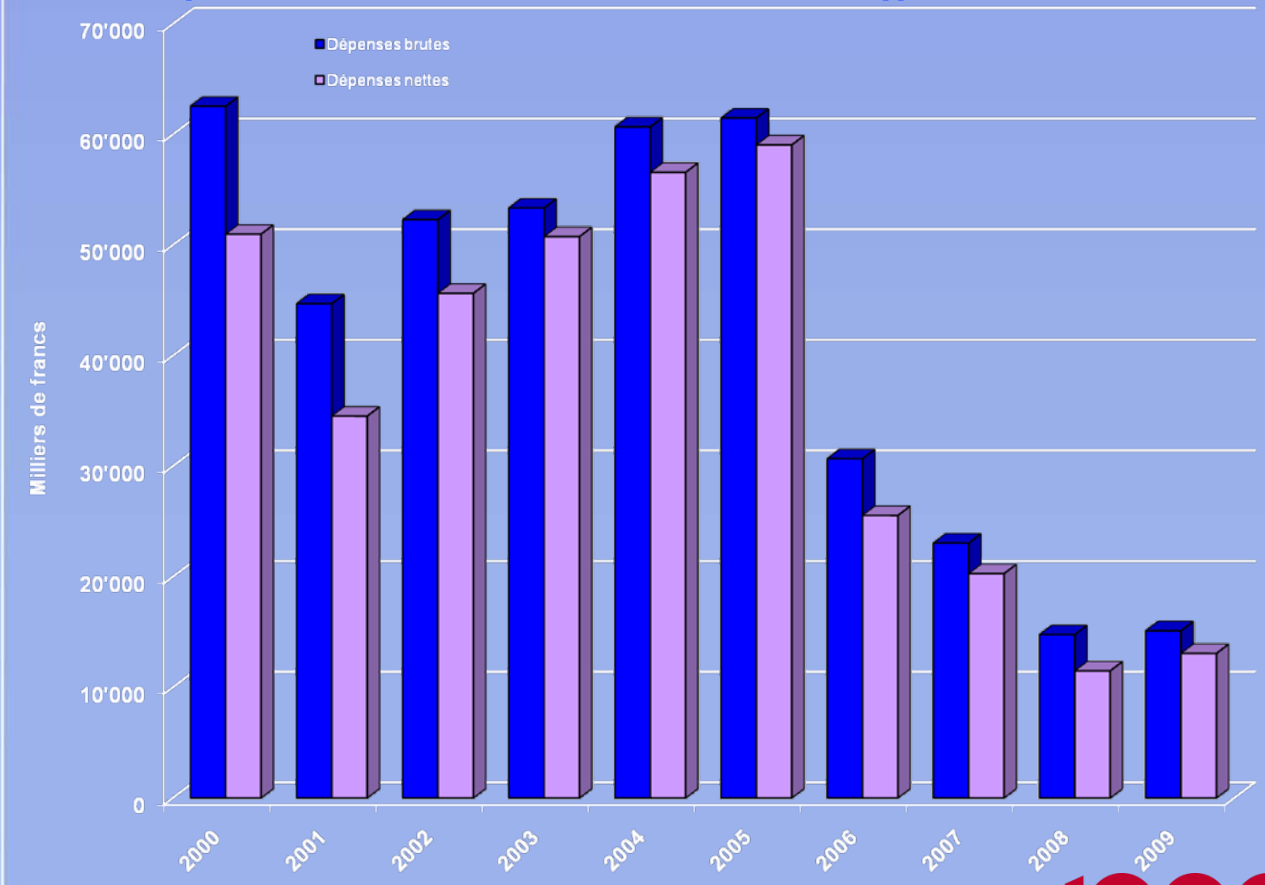

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHATEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Dette et intérêts passifs

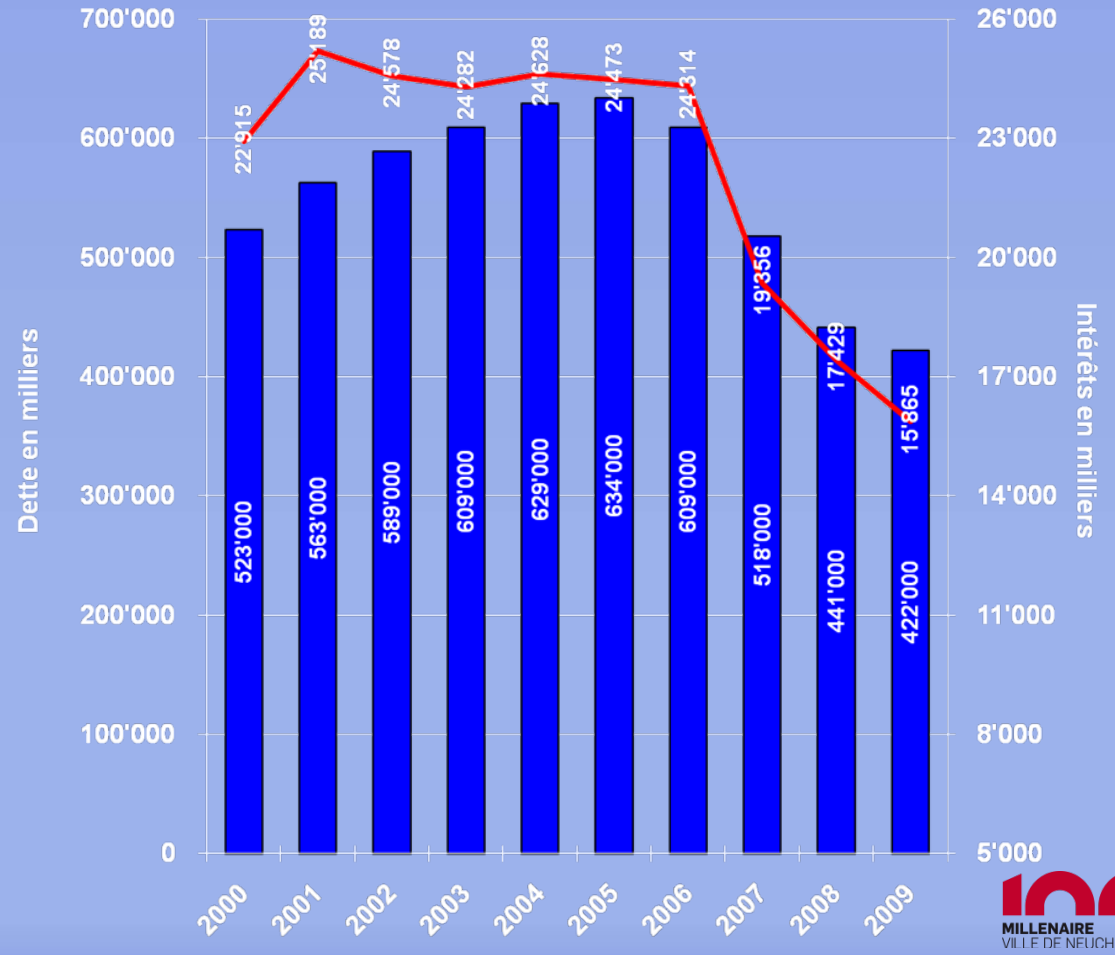

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Evolution des fonds propres

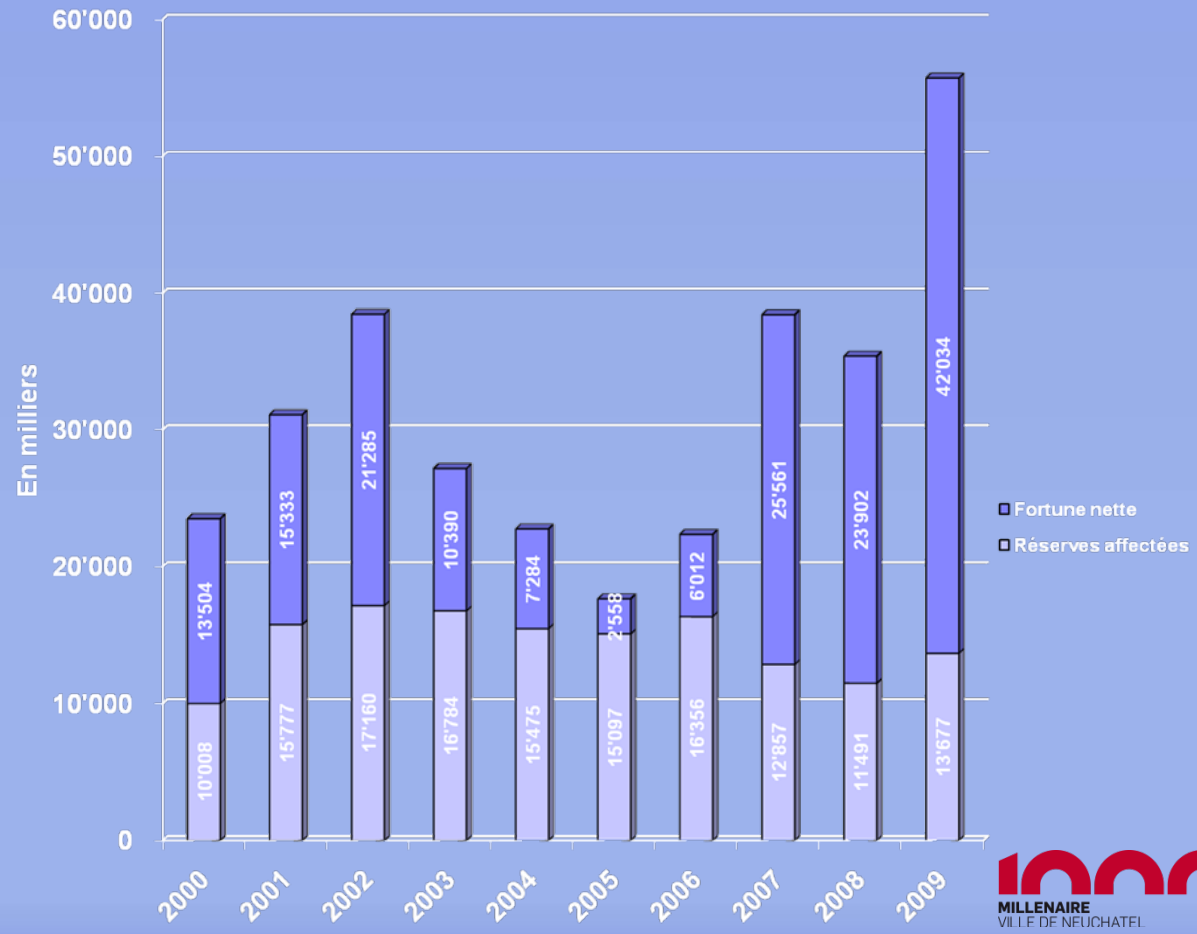

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Charges par nature

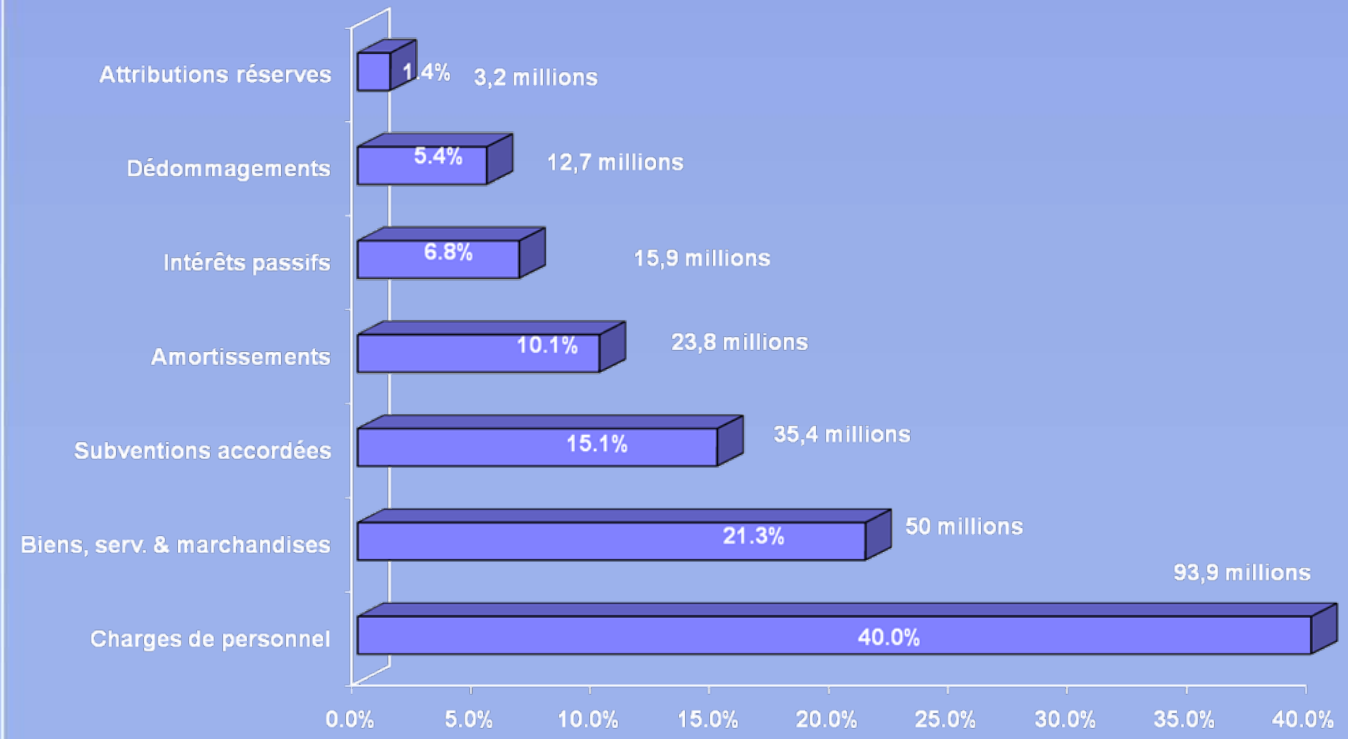

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Charges de personnel (sans les SI)

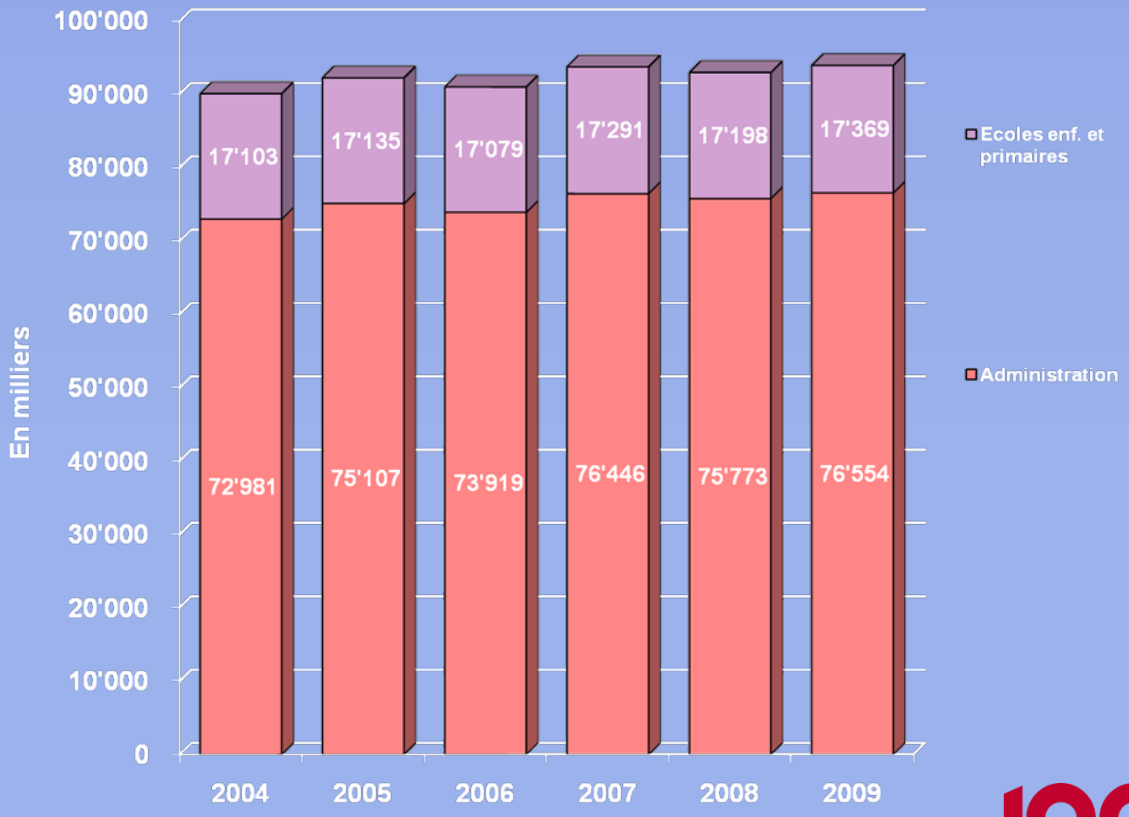

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Biens, services et marchandises
Ventes, prestations et livraisons

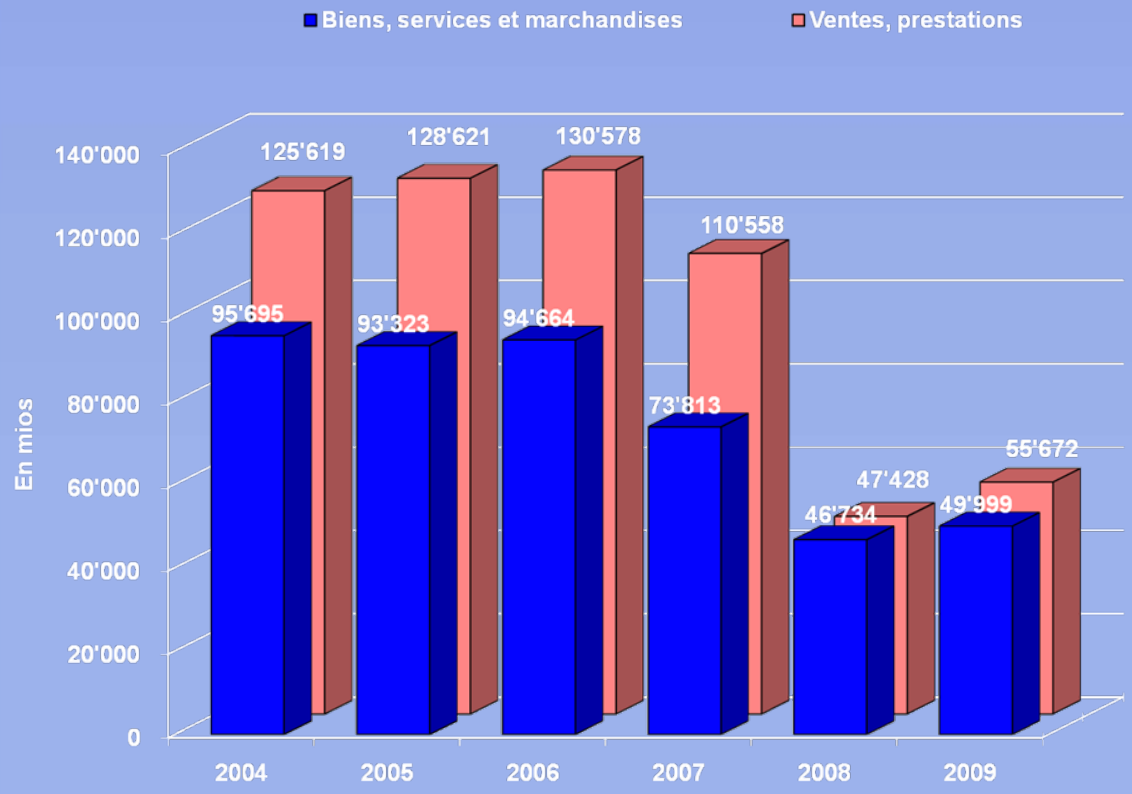

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Evolution des charges réparties

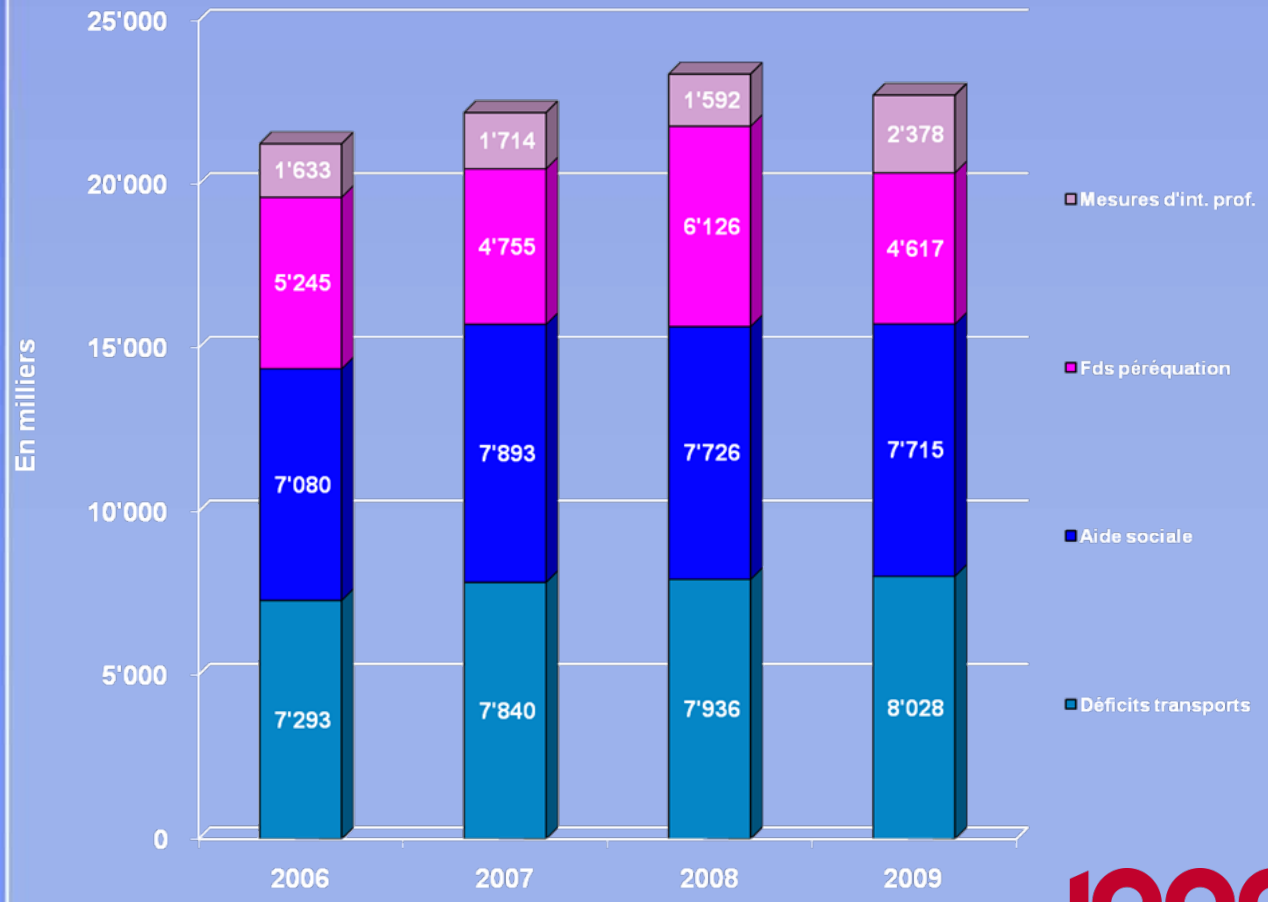

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Produits par nature

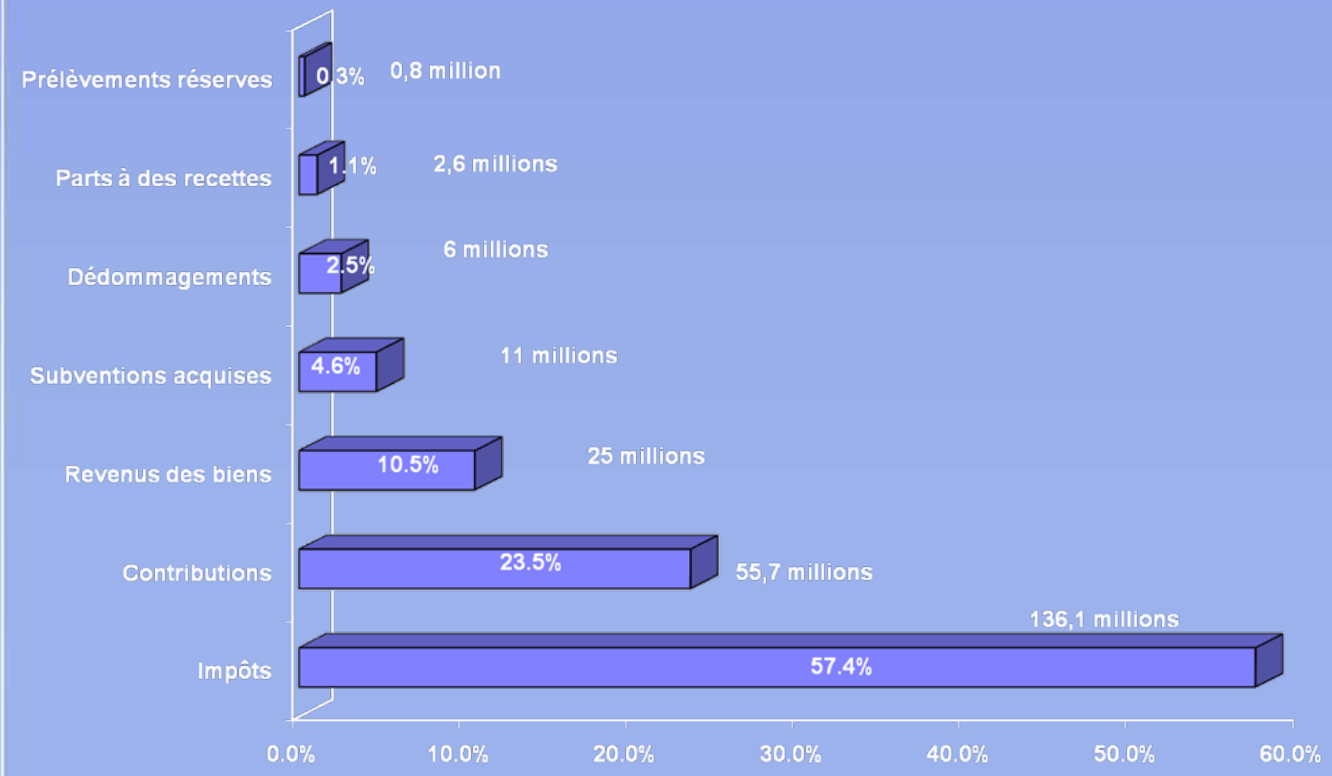

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Impôts

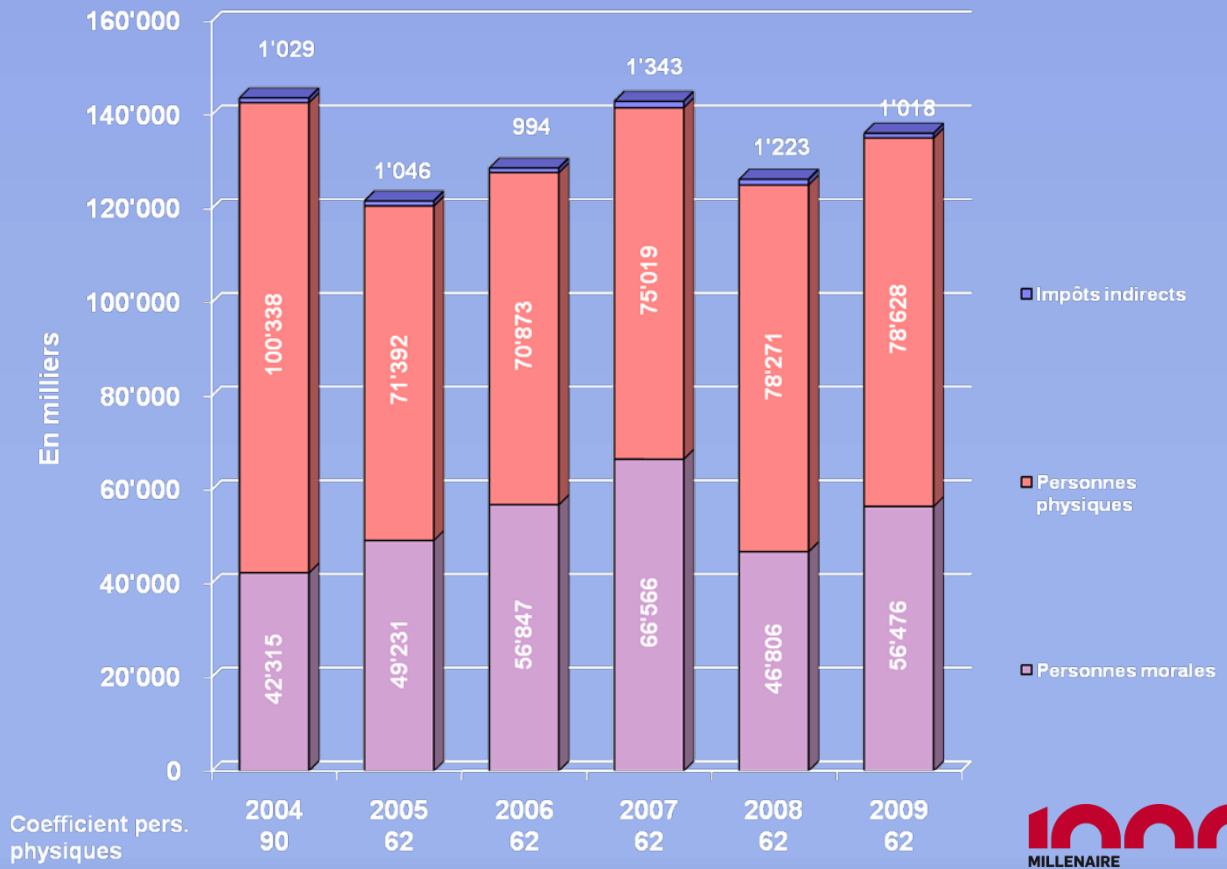

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comptes 2009

Attributions et prélèvements aux réserves

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel

Comparaison avec la planification

Dépenses brutes d'investissements en millions de francs

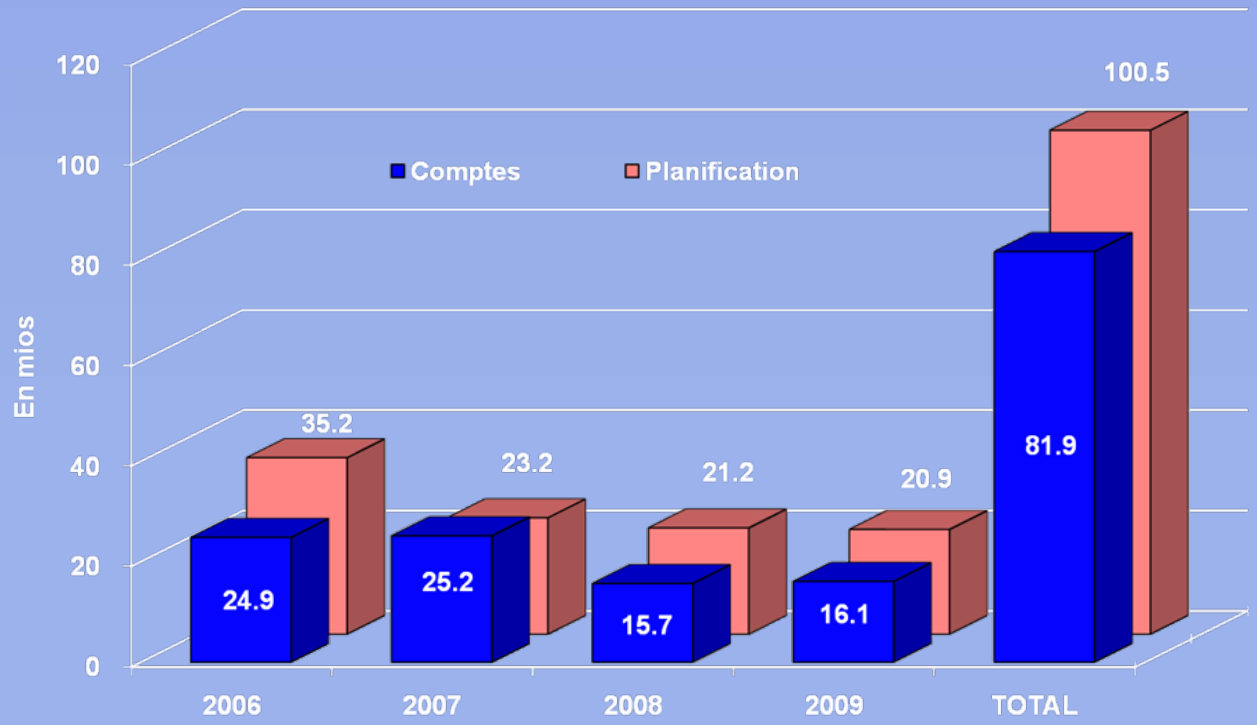

MILLENAIRE
VILLE DE NEUCHÂTEL

Ville de Neuchâtel